

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2026-47

Séance du jeudi 28 mai 2026 à 18h00

Le Conseil Municipal, convoqué le 23 mai 2026 par M. Rémi Goube, maire, s'est réuni en mairie ce jour.

Présents : Rémi Goube, Frédéric Froment, Elisabeth Martin, Olivier Bridelance, Cloé Dimier, Julia Grassler, Bernadette Vallier, Marc Algoud, Frédéric Reumaux.

Représentés : Michel-Pierre Pécol par Olivier Bridelance, Caroline Sauer par Cloé Dimier

Secrétaire : Elisabeth Martin

2026-47 : Autorisation donnée au Maire pour déposer une demande de subvention pour le financement de la réalisation du Schéma Directeur du réseau d'alimentation en Eau Potable.

Monsieur le Maire rappelle que le processus d'actualisation des schémas directeurs de la commune concernant les réseaux d'eau potable, des eaux de pluie et d'assainissement, amorcé depuis quelques années, doit être poursuivi en vue d'un aboutissement dès que possible.

Il précise que, pour la commune, le fait de se mettre à jour est essentiel :

a/ Pour bénéficier de documents permettant-grâce aux diagnostics dressés et aux préconisations afférentes- une gestion prospective de qualité pour l'entretien et l'amélioration de chacun de ces réseaux.

b/ Pour pouvoir désormais prétendre obtenir des subventions maximales pour les travaux à faire, leur niveau d'attribution dépendant notamment de l'existence de tels schémas actualisés selon la périodicité définie par la réglementation.

c/ Pour le calcul à partir de 2027 du coefficient de qualité du réseau de distribution local entrant en compte dans la tarification de l'eau supportée par les usagers.

Sachant que tout Schéma Directeur doit être actualisé au maximum tous les dix ans et que celui de notre réseau de distribution d'eau potable date de 2010, il y a urgence à en enclencher le renouvellement.

Monsieur le Maire sollicite donc l'autorisation de demander une subvention pour la réalisation du Schéma Directeur du réseau d'alimentation en eau potable.

Après délibération, le conseil municipal donne autorisation au Maire pour une telle demande.

VOTANTS 11 POUR 11 CONTRE 0 ABSTENTION(S) 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous
Gresse-en-Vercors, le 28 mai 2026,
Monsieur Rémi Goube
Maire

